### BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Sous-direction de la gestion du personnel

Bureau du personnel officier

# Arrêté du 12 avril 2018 conférant un grade et maintenant dans un emploi un officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense

NOR: INTJ1810359A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10;

Vu le décret nº 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 modifié fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2013 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 maintenant dans un grade et dans un emploi un officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense,

Arrête:

## Article 1er

Mme Maude ADLOFF (NIGEND : 360307 – NLS : 8143970 – NID : 0606050246) est promue au grade de capitaine, en qualité d'officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense, et maintenue dans son emploi de psychologue clinicienne, conseillère technique régionale, au sein de la région de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté, pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018.

L'intéressée est rattachée au corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

## Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 avril 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation : Le général de corps d'armée, directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale, H. RENAUD